

Adresse de l'agent national près la commune de Roanne (Loire),
lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national près la commune de Roanne (Loire), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 128;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21964_t1_0128_0000_9

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Au reste, citoyens législateurs, nous n'avons pas à nous reprocher des hommages rendus à l'infâme despote, et notre société populaire se rappelle avec un orgueil républicain que jamais le nom du dominateur Robespierre n'a été entendu dans nos discussions publiques.

L'insensé ! Qu'il interprétoit mal nos sentiments ! Quand la représentation nationale eût tombée sous sa main parricide, pensoit-il que nous eussions courbé un front servile, que nous l'eussions laissé couper à loisir les veines de la patrie et s'abreuver de son sang le plus pur ? Ah, nos bras vengeurs se fussent levés et mille poignards eussent été dirigés sur sa tête odieuse. Nous avons conquis la liberté et quand l'Europe conjurée n'a pu nous la ravir, seroit-elle la proie d'un lâche conspirateur ? Non, nous renouvelons le serment de vivre libres ou mourir et nous y serons fidèles.

Fait sur la montagne de Mouy, signé le 10 août, an 2^e de la République française.

P.-S. Nous vous annonçons que, malgré l'infertilité de notre sol, l'attelier du salpêtre du canton de Mouy vient d'ajouter 800 livres du plus beau salpêtre au 1 400 livres déjà produites.

[suivent 23 signatures].

3

La société populaire de Brienne, département de l'Aube, écrit à la Convention nationale que d'abord elle a reçu avec la plus vive indignation la nouvelle de la conspiration d'un nouveau Cromwel; mais que bientôt la joie a succédé à la douleur en apprenant que pour sauver la patrie elle a bravé tous les dangers et enfin livré au supplice tous les conjurés; elle termine par l'inviter à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La sté popul. et régénérée de Brienne, à la Conv.; 21 therm. II*] (2)

Nous avons appris avec la plus vive indignation le nouveau complot tramé par Robespierre et ses complices contre la République, mais la douleur a bientôt fait place à la joie lorsque, bravant tous les périls pour sauver la patrie, vous avés sans désespérer livrés au supplice ces modernes Catilina. C'est à votre fermeté enfin que la France doit son salut. Représentants, restés à un poste aussi beau et conservés toujours cette attitude majestueuse qui fait pâlir les tyrans.

La société n'a plus qu'un désir, plus qu'un vœu : la liberté ou la mort, et le seul cry qu'elle fasse entendre c'est celui de vive la République, vive la Convention !

Un cavalier jacobin pris dans son sein, armé et équipé à ses frais, part à l'instant grossir nos

(1) P.V., XLIII, 244.

(2) C 316, pl. 1267, p. 34. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.

escadrons et partager les lauriers de nos braves défenseurs. S. et F. !

JOFFROY (*présid.*), CREVELLE (*secrét.*), THEISE (*secrét.*), PETIT (*trésorier*), MAVRIN (*secrét.-archiviste*).

4

L'agent national près la commune de Roanne (1) informe la Convention nationale que ses concitoyens ont célébré avec toute l'allégresse de la liberté l'anniversaire du 10 août; un cri unanime s'est fait entendre : *Mort aux rois, fidélité inviolable à la Convention nationale, vive la République une et indivisible !*

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*L'agent nat. de la comm. de Roanne, à la Conv.; Roanne, 24 therm. II*] (3)

Citoyens représentants,

Le 10 août apprit aux tyrans que quand un peuple veut être libre il le devient toujours, et qu'il triomphe, et des trames secrètes de l'aristocratie, et des crimes des tyrans coalisés contre sa liberté. Aussi avec quels transports a-t-on célébré dans cette commune cette fête du triomphe de la liberté sur le despotisme ! Un cri unanime s'est fait entendre : mort aux rois, fidélité inviolable à la Convention, vive la République une et indivisible !

L'indignation profonde excitée par les nouveaux complots contre la représentation nationale a donné une nouvelle énergie à tous les sans-culottes qui ont terminé la fête en jurant une haine éternelle aux tyrans sous quelque dénomination qu'ils se présentent. S. et F. !

VIGNON (*agent nat.*).

5

Le combat étoit rude, écrit à la Convention nationale la société populaire de Charly-sur-Marne (4); c'étoit la vérité contre le mensonge le plus raffiné, la vertu contre le vice le plus déguisé; c'étoit enfin la simplicité et la bonne foi contre la perfidie et l'ambition scélérate : et cependant tous ces crimes ont été précipités en un instant de la roche Tarpéienne qu'ils faisoient semblant d'oser affronter. Elle termine par inviter la Convention nationale à rester à son poste, et jure de lui être inviolablement attachée.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

(1) Loire.

(2) P.V., XLIII, 244.

(3) C 313, pl. 1252, p. 2.

(4) District d'Égalité, Aisne.

(5) P.V., XLIII, 244-245.